



# La mention en voie de disparition

**BACCALAURÉAT** Le gouvernement présente la réforme de l'examen aujourd'hui. Une des nouveautés devrait être la suppression des points bonus liés aux options à partir de 2021.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

**UNE MOYENNE** de 21,22/20 à l'examen ? Ce score record obtenu en 2016 par une lycéenne littéraire de Brioude (Haute-Loire) a des chances de rester indépassable. A partir de 2021 et la mise en place du nouveau bac, annoncé aujourd'hui par le gouvernement, il ne sera plus possible de défier l'arithmétique avec de tels scores. Le nombre de mentions décernées risque aussi de baisser fortement.

## NOUVEAU MODE DE CALCUL

En 2017, plus de la moitié des bacheliers ont décroché leur diplôme avec « assez bien », « bien » ou « très bien », dopés par les options facultatives, par exemple une troisième langue vivante ou le latin, dont seuls les points au-dessus de la moyenne comptaient et s'ajoutaient aux barèmes.

TOTAL		39	60
MOYENNE SUR 20		15,1	
B A C A L A U R É A T	Total 1 <sup>er</sup> groupe	304	380
	Total 2 <sup>e</sup> groupe	304	456
	Moyenne	8/20	10/20
Le chef de centre ou président du jury (cachet ou signature)			
DECISION JURY			
1 <sup>ER</sup> GROUPE : ADMIS MENTION BIEN			

« Bien », « très bien », « assez bien »... Avec la réforme, le nombre de mentions au bac risque de baisser fortement.

Selon le projet (lire ci-dessous), les options choisies par les lycéens à partir de 2021 seront évaluées comme les autres matières, dans le cadre d'un contrôle continu mené pendant les deux dernières années du lycée, au cours de partiels. « Ce nouveau mode de

calcul va un peu diluer les notes des options et, assez mécaniquement, on peut penser que le nombre de mentions va être réduit », indique un fin connaisseur du dossier.

Et d'ajouter : « C'est l'un des objectifs de la réforme : rendre les résultats du bac plus conformes à la réalité du niveau scolaire, sans pour autant assécher le taux de réussite à l'examen. »

L'idée n'est pas pour déplaire à la principale fédération des parents d'élèves, la FCPE, qui jusqu'ici s'agaçait que le système « profite aux familles qui connaissent les rouages pour briller à l'examen », réagit sa présidente, Liliana Moyano. Chez les enseignants du Snalc, syndicat classé dans le camp conservateur, on se montre plus dubitatif. « Cela dépendra beaucoup aussi des consignes données sur le terrain pour la correction des épreuves, estime son vice-président, Jean-Rémi Girard. Si on continue de noter certaines épreuves sur 24/20 pour que les jeunes n'aient pas de mauvaise note, rien ne changera au fond. »

L'an dernier, 87,9 % des candidats ont décroché leur bac, soit près de 80 % d'une même génération. Un score légèrement inférieur à ceux enregistrés à l'étranger : en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 85 % des jeunes sont diplômés de l'enseignement secondaire supérieur.

## Ce qui va changer

LA COPIE tient en deux pages, et sera remise avant midi. Le ministre de l'Éducation nationale présente aujourd'hui au Conseil des ministres sa réforme du bac, applicable en 2021 pour la génération de collégiens actuellement en 3<sup>e</sup>. Il y aura bien quatre épreuves finales en terminale, en plus

du bac de français (écrit et oral) en classe de 1<sup>re</sup>. Deux épreuves porteront sur les matières de spécialité choisies par l'élève (par exemple maths, littérature et philosophie ou sciences

économiques) au retour des vacances de printemps.

En juin, les élèves passeront un écrit de philo ainsi qu'un « oral de maturité » qui doit son nom à l'examen de fin d'études italien, la « maturita ». Il durera vingt minutes, au cours desquelles l'élève présentera un projet mené en classe puis répondra à des questions. « Ce sera une occasion de prolonger l'échange ou de vérifier qu'un point de cours est acquis », explique un syndicaliste

enseignant. Ces épreuves compteront pour 60 % de la note. Les 40 % restant seront évalués en contrôle continu. Celui-ci reposera sur des sortes de « partiels », menés deux fois en classe de 1<sup>re</sup>, et une fois en terminale. Les types d'exercices posés aux élèves pour ces contrôles communs seront fixés nationalement.

